

—

Rapport annuel de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Commission du 15 septembre 2016



Table des matières

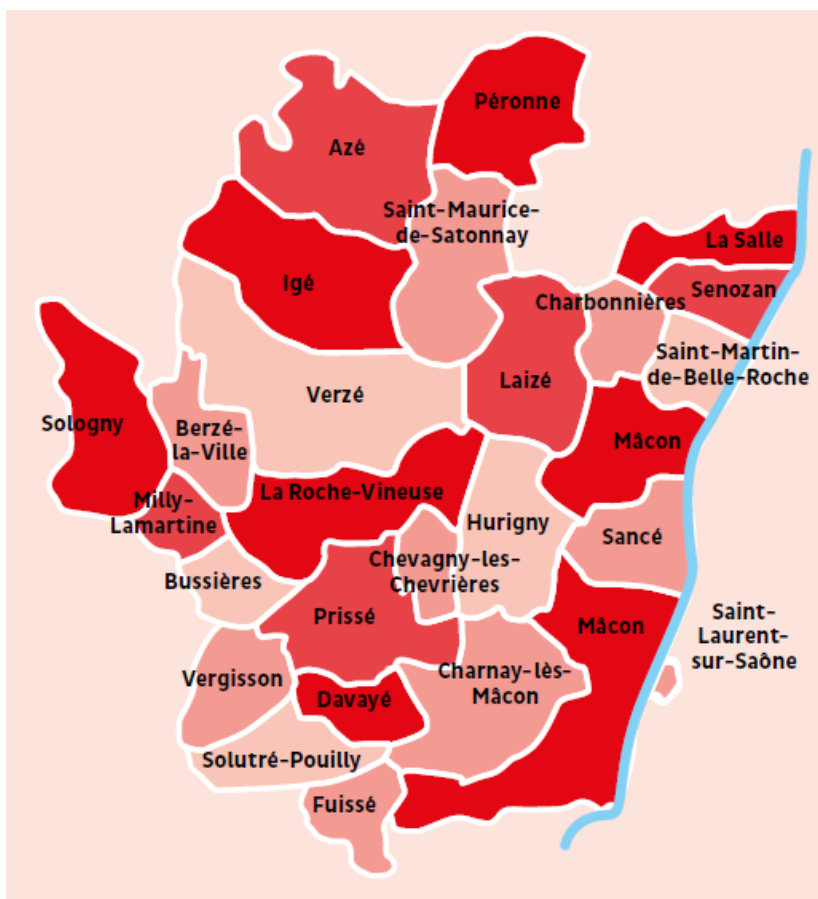
Données générales.....	3
Voirie et espaces publics	4
Transports collectifs	5
Cadre bâti – Etablissements recevant du public (ERP).....	6
Cadre bâti – Logements	6
La CAMVAL	7
Les sanctions	7
Conclusion.....	8
Détail par communes.....	9
Annexes	21
• Présentation Altrans Conseil (Accessibilité transport) – Sd'Ap.....	
• Carte de synthèse des arrêts transport en commun – Sd'Ap.....	
• Rapport de la commission communale d'accessibilité de la Ville de Mâcon.....	
• Informations sur le PAVE	
• Le site de références pour l'actualité réglementaire, les outils et guides,	
• Liste préfectorale des ERP du 1er groupe (1ère, 2ème, 3ème et 4ème cat.) et du 2ème groupe (5ème cat. dit sensibles ou comportant des locaux à sommeil)	

Données générales

Informations administratives de la CAMVAL :

4 Novembre 2004 : création de la Communauté d'agglomération du Mâconnais Val de Saône (CAMVAL) avec l'adhésion de 23 communes : Berzé-la-Ville, Bussières, Charbonnières, Charnay-lès-Mâcon, Chevagny-les-Chevrières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche Vineuse, La Salle, Laizé, Mâcon, Milly Lamartine, Prissé, Saint-Laurent-sur-Saône, Saint-Martin-Belle-Roche, Sancé, Senozan, Sologny, Solutré Pouilly, Vergisson et Verzé.

1er Janvier 2005 : la CAMVAL devient officiellement opérationnelle, et trois nouvelles communes adhèrent au périmètre : Azé, Péronne et St Maurice-de-Satonnay.



Démographie:

- **26** communes, 25 communes en rive droite, une commune, Saint-Laurent sur Saône, en rive gauche sur le département de l'Ain
- **61 819** habitants (population municipale 2011 en vigueur au 1er janvier 2014)
- **227 km²**, **75%** de l'aire urbaine de Mâcon,

Informations administratives de la CAPH

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la CAMVAL a délibéré pour la création de la nouvelle commission d'accessibilité le 19 juin 2014.

La commission est composée de :

Jean-Patrick COURTOIS, Président ou son représentant Jean-Pierre MATHIEU, président de la commission

Représentants de la CAMVAL :

Serge GAULIAS : Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique,
Michèle JUGNET : Vice-présidente en charge de la Petite Enfance,
Georges LASCROUX : Vice-président en charge des transports
Catherine N'DIAYE : Conseillère communautaire

Les représentants :

- De l'Association Valentin Haüy
- De l'Association des Paralysés de France
- De l'Association nationale de défense des malades, Invalides et handicapés : AMI 71
- De l'Association des Papillons Blancs
- De l'EMA CITEVAM (centre d'intervention technique vie autonome mutualiste)
- De la FNATH (fédération nationale des accidentés du travail et handicapés)
- De l'Association des Infirmes Moteurs et Cérébraux de Saône et Loire : AIMC
- De la Résidence départementale d'accueil et de soins
- De l'union Française des Consommateurs : UFC Que Choisir
- De l'UNAFAM 71 (Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques)

Le rôle de cette commission est de :

- dresser le constat d'accessibilité du territoire et d'établir un rapport annuel présenté en Conseil communautaire, qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département, au Conseil général et au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées,
- organiser le recensement de l'offre de logements adaptés.

Elle doit maintenant tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire intercommunal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

La CAMVAL a donc questionné chaque commune, et différents acteurs locaux, afin de recenser les travaux réalisés et programmés, et de faire un état de la mise en accessibilité.

La Ville de Mâcon dispose d'une commission communale d'accessibilité, commission aux missions similaires. Le rapport a été présenté au conseil municipal du 19 septembre 2016.

Le rapport de la commission intercommunale d'accessibilité sera présenté lors du prochain Conseil communautaire. Il sera ensuite transmis :

- au représentant de l'Etat dans le département,
- au président du conseil départemental,
- au conseil départemental consultatif des personnes handicapées,
- au comité départemental des retraités et des personnes âgées,
- ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.

Voirie et espaces publics

Les communes ont en majorité réalisé leur plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), par le biais d'un cabinet conseil ou en régie.

Pour rappel, le PAVE est approuvé par délibération du conseil municipal. Son application doit faire l'objet d'une évaluation dont la périodicité est fixée par le plan, qui prévoit également la périodicité et les modalités de sa révision.

Les PAVE locaux ne sont généralement pas suivis de phase d'évaluation et de révision. Depuis le dépôt des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), la programmation des travaux sur les cheminements est souvent liée à la mise en accessibilité de/des ERP/IOP desservis.

Il a donc été conseillé aux communes de reprendre ce document, quand il existe, afin de ne pas perdre le travail de qualité effectué, pour :

- lister les travaux réalisés ;
- poursuivre la mise en œuvre des travaux prioritaires.

Transports collectifs

Le SITUM a obtenu une dérogation, pour report du dépôt du Sd'Ap (agenda d'accessibilité programmée appliqué aux transports) au plus tard le 1er octobre 2016, pour difficultés techniques.

A la différence du schéma directeur d'accessibilité, le Sd'AP comprend les engagements de chacune des parties intéressées à sa réalisation, c'est-à-dire les autorités organisatrices compétentes mais aussi les gestionnaires de la voirie et des points d'arrêt concernés. En outre, il doit être signé par chacune des parties intéressées.

La réflexion d'élaboration du Sd'Ap a été menée en concertation avec les membres de la commission intercommunale d'accessibilité.

Cf. Annexe : Présentation du schéma par Altrans Conseil

Extraits du Sd'Ap :

Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Mâconnais est autorité organisatrice des transports publics urbains sur son territoire. Ce dernier constitue un Périmètre de Transports Urbains, également appelé « ressort territorial ».

Au 1er janvier 2016, le ressort territorial du SITUM compte 65 341 habitants et regroupe 28 communes.

Le service public de transport urbain organisé par le SITUM est constitué de plusieurs réseaux :

- d'un réseau de lignes régulières commerciales qui desservent la zone dense de l'agglomération et qui fonctionnent du lundi au samedi toute l'année (Trema) ;
- d'une navette de centre-ville (Trema Navette) fonctionnant du mardi au samedi toute l'année ;
- d'un réseau de doublage scolaire des lignes régulières (Trema scol') fonctionnant du lundi au vendredi en période scolaire ;
- d'un réseau de lignes scolaires périurbaines fonctionnant du lundi au vendredi en période scolaire ;
- de services « RPI » (Regroupements Pédagogiques Intercommunaux) ;
- d'un service de transport à la demande en zone urbaine dense fonctionnant aux horaires « extrêmes » du lundi au vendredi toute l'année (Trema'Fil +) ;
- d'un service de transport à la demande en zone périphérique fonctionnant du lundi au samedi (Trema'Fil Péri') ;
- d'un service de transport à la demande en zone urbaine dense fonctionnant les dimanches et les jours fériés, toute l'année à l'exception du 1er mai (Trema'Fil Dimanche et jours fériés).

Au 1er septembre 2016, le parc de matériel roulant, propriété de la société Car Postal Mâcon, est composé de 20 autobus et de 2 minibus.

Tous les véhicules effectuant le service de lignes régulières commerciales répondent aux normes d'accessibilité.

L'obligation de mise en accessibilité des points d'arrêts (arrêts prioritaires selon les critères définis par le décret n°2014-1323 du 4 novembre 2014) concerne le réseau de lignes commerciales régulières et la navette de centre-ville.

Au 1er septembre 2016, 100 points d'arrêt présentent des caractéristiques qui répondent aux normes d'accessibilité.

Sur les 129 points d'arrêt qui ne répondent pas aux normes d'accessibilité, l'application des critères réglementaires permet d'identifier 112 points d'arrêt prioritaires.

Parmi ces 112 points d'arrêts, 11 présentent les critères caractérisant une impossibilité technique avérée, 14 sont situés dans un environnement non accessible.

Le Sd'Ap prévoit donc

- des travaux de mise en accessibilité, sur 3 ans, pour un montant de 340 000 € (communes de Mâcon, Sancé, Saint-Laurent-sur-Saône et SNCF, voir synthèse en annexe) ;
- des actions de formation du personnel roulant ;
- la mise en place d'informations, embarquées et aux arrêts.

Cadre bâti – Etablissements recevant du public (ERP)

L'échéance de septembre 2015 comme date butoir pour le dépôt des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) a motivé les dernières communes à réaliser un dernier état des lieux et à programmer travaux et financement.

Les Ad'AP déposés, validés, sont mis en œuvre selon l'échéancier prévu.

Certaines communes vont rencontrer des problèmes de financement suite à la baisse des dotations de l'Etat.

Il a été rappelé aux communes que la validation de cet Ad'AP par le préfet était un accord sur la planification proposée des travaux.

Cette validation du préfet ne vaut pas accord pour réalisation des travaux.

Une autorisation de travaux doit être déposée à chaque projet mis en œuvre, autorisation accordée par le maire au nom de l'Etat, après accord des commissions compétentes en termes de sécurité et d'accessibilité.

En effet, si l'Ad'AP propose une planification (échéancier) et une programmation (coût approximatif pour financement), l'autorisation de travaux est la seule décision validant les dispositions techniques, après étude par les commissions compétentes, et éventuellement les dérogations en cas d'impossibilité technique.

Dans la continuité des actions mises en œuvre par les collectivités, les ERP privés restent assujettis aux mêmes dispositions réglementaires : les communes, maintenant aguerries à ces procédures, peuvent porter le message auprès des propriétaires ou exploitants privés de leurs territoires.

La liste préfectorale des ERP du 1er groupe (1ère, 2ème, 3ème et 4ème cat.) et du 2ème groupe (5ème cat. dit sensibles ou comportant des locaux à sommeil), arrêtée au 30/06/2015 et jointe en annexe, pourra servir de 1^{er} recensement.

Cette liste n'est pas exhaustive et la connaissance locale des élus est primordiale pour assurer la diffusion de l'information. A titre d'exemple, la commune de Charnay-lès-Mâcon a écrit à plus de 120 établissements, alors que la liste préfectorale ne recense que 29 ERP (2 groupes confondus)...

Cadre bâti – Logements

La CAMVAL a demandé aux offices publics du territoire et aux communes de recenser leurs logements accessibles :

- Mâcon habitat, 97 logements adaptés, 416 logements accessibles ;
- SEMCODA, 116 logements accessibles ;
- OPAC, 211 logements accessibles, 134 logements adaptés ;

- Habitat BVS, pas de réponse ;
- Dynacité, pas de réponse.

Le parc accessible des logements communaux est faible (les logements sont le plus souvent anciens, à l'étage de la maire, de l'école). Des travaux pour rendre les logements adaptés pourront parfois être entrepris au gré des changements de locataires.

Le parc privé est plus difficile à recenser. On peut noter, sur les 3 dernières années, 26 logements aidés au titre des travaux d'adaptation à la personne (subventions de l'ANAH, aménagement de l'unité de vie, de salle de bain, de monte-escalier, de volets roulants).

La CAMVAL

Le patrimoine

Dans le cadre de l'ordonnance du 26 septembre 2014, la CAMVAL avait adressé le 21/09/2015 au préfet de Saône-et-Loire les attestations et rapports d'accessibilité des établissements relevant de sa compétence : Pôle Petite enfance, Pôle aquatique, Pôle Artistique.

Les fonds de concours

Pour le mandat 2014-2020, sont éligibles entre autres à ces fonds de concours les actions à maîtrise d'ouvrage communale, concernant les équipements et travaux correspondant à des projets de création, de confortement ou de valorisation du patrimoine communal ou devant faire partie du patrimoine communal.

Peuvent être concernés la voirie, les sports, les loisirs, la culture, la santé, le social, le scolaire...et donc la mise en accessibilité de ces aménagements ou équipements.

Pour cette mandature, les fonds de concours attribués, pour des opérations liées à des cheminements, bâtiments publics se montent à plus de 650 000€.

Les sanctions

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées imposait aux établissements publics et privés recevant du public d'être accessibles avant le 1er janvier 2015.

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des ERP, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées prévoyait, en contrepartie de la mise en place d'un dispositif de contrôles et de sanctions, la mise en place de l'agenda d'accessibilité programmée, autorisant à prolonger, au-delà de 2015, le délai permettant d'effectuer les travaux de mise en accessibilité des ERP et des IOP.

Le décret n° 2016-578 du 11 mai 2016 définit les procédures de ce dispositif de contrôles et de sanctions et, en particulier, la procédure de constat de carence qui peut amener à sanctionner les manquements aux engagements pris par le signataire dans l'Ad'AP.

La personne responsable de l'ERP doit pouvoir produire tout justificatif utile dans un délai d'un mois, de l'agenda d'accessibilité programmée ou de son engagement de le déposer.

Lorsque les justificatifs produits ne sont pas probants ou encore sont manifestement erronés, la personne responsable de l'ERP est mise en demeure de produire une attestation d'accessibilité prévue par le code de la construction et de l'habitation.

Rappel : Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (personnes physiques, 1 500€, 3 000€ en cas de récidive) le fait :

- De produire une attestation d'accessibilité non conforme;
- De produire une attestation d'achèvement établie par une personne autre que celles habilitées (bureau de contrôle ou architecte) ou de faire usage d'une telle attestation ;

- Pour le propriétaire ou l'exploitant d'un ERP de la 5ème cat., de produire une attestation d'achèvement qui n'est pas accompagnée de toutes pièces justifiant la réalisation des travaux et actions prévus par l'Ad'AP ;

Pour rappel, le taux maximum de l'amende applicable aux personnes morales est égal au quintuple de celui prévu pour les personnes physiques.

Conclusion

En raison des contraintes techniques et financières notamment, la culture du handicap progresse néanmoins dans le périmètre de la CAMVAL ; la programmation des travaux concernant les ERP est entrée en phase opérationnelle avec la mise en œuvre des travaux planifiés des Ad'AP pour toutes les communes.

Pour réaliser le suivi électronique de l'accessibilité des ERP, il est rappelé que la commission doit être destinataire d'une copie des dossiers d'Ad'AP, des éléments de suivi de l'avancement des Ad'AP et des attestations d'achèvement des Ad'AP.

Cette information de la commission devra également concerner les arrêts transports en communs.

Les représentants associatifs se montrent volontaires quant à l'établissement d'un répertoire (sous forme dématérialisée) permettant dans les différents domaines de la vie courante de valoriser, sur le périmètre CAMVAL, les réalisations effectuées.

L'Association Valentin HAÛY Mâcon (au service des aveugles et des malvoyants) se propose pour être associée à la sensibilisation des chauffeurs de bus et des personnels en contact avec les usagers.

La transmission de tous éléments concernant les travaux de voiries, d'espaces publics, de transport, de logements concernant l'accessibilité à la commission permettra de compléter la base des ERP.

Détail par communes

PAVE : plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ERP : établissement recevant du public

IOP : installation ouverte au public

ERP déclarés conformes : attestation de l'exploitant ou du propriétaire

AT : autorisation de travaux concernant un établissement recevant du public

Ad'AP : agenda d'accessibilité programmée

AT valant Ad'AP : autorisation de travaux, avec programmation sur plusieurs années

Ad'AP patrimoine : agenda déposé par un propriétaire concernant plusieurs ERP

Logement accessible : logement répondant aux règles d'accessibilité

Logement adapté : respect des règles sur une partie seulement du logement / pour un handicap particulier

AT071xxxxxx, AA071xxxxx : numérotation préfectorale des dossiers

Pour identification des AA/AT : numéro, demandeur, type d'établissement, catégorie, date d'accord, durée de la planification des travaux

Azé

PAVE

- Réalisé en 2010 (ATD), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Piscine (CAMVAL), Rizerolles 71260 AZE, 5^{ème} cat.
- Iris d'O (Ruiz), Place Claude Guichard 71260 AZE, 5^{ème} cat.
- Boucherie (Sauvageot), Place Claude Guichard 71260 AZE, 5^{ème} cat.
- Ell' Adora Institut de Beauté (Couillerot), Le Bourg 71260 AZE, 5^{ème} cat.
- Mairie (Commune), Place Guichard 71260 Azé, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07101615A0280, Commune, accord du 07/01/16, 6 ans

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07101615A0280, Commune 1 ERP 3^{ème} cat., accord du 12/01/16, 6 ans

Logements accessibles

- *1 Commune, adresse à préciser 71260 Azé (individuel)

Logements adaptés

- *28 Mâcon Habitat, LES TILLES 71260 AZE

Berzé-la-Ville

PAVE

- Réalisé en 2010 (ECTI), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Restaurant (Hoquet), rue d'Ausonia 71960 BERZE-LA-VILLE, 5^{ème} cat.

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07103215A0186, Commune 3 ERP 5^{ème} cat., accord du 03/12/15, 3 ans

Bussières

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07106915A153, Commune 6 ERP 5^{ème} cat., accord du 03/12/15, 3 ans

Charbonnières

PAVE

- Réalisé en 2011 (ATD), suivi, évaluation et révision à faire

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07109915S0001, Marguin Coiffure 5^{ème} cat., accord du 12/05/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07109915A0034, Commune 5 ERP 5^{ème} cat., 1 IOP, accord du 05/11/15, 3 ans

Charnay-lès-Mâcon

PAVE

- Réalisé en 2014 (Régie), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Société Juridique du Val de Saône (Cabocel) 354 Rue Marius Lacrouze 71850 CHARNAY-LES-MÂCON, 5^{ème} cat.
- Société d'Avocats (Antoinat-Bret) 354 Rue Marius Lacrouze 71850 CHARNAY-LES-MÂCON, 5^{ème} cat.
- Société générale (Laperre) 69 Grande Rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Chirurgie Dentaire (Rudermann) 76 D, Place Mommessin 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cave Coopérative Vinicole (Chevalier) 54 Chemin de la Cave 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet dentaire (Mourenas) 76 D Place Mommessin 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- MATMUT (Tocqueville) 64 Grande Rue de la Coupée 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- APF (Lecomte) 118 Grande Rue de la Coupée 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- La Poste (Desrousseaux) 88 Grande Rue de la Coupée 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- Société Générale (Laperre) 66 Grande Rue de la Coupée 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- SESSAS Papillons blancs 14 Bis, Rue de la Grange Saint-Pierre 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- Caisse d'Épargne 57 Grande Rue de la Coupée 71830 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- Orthophonie (Plantier) 10 Rue du Perthuis 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- Caisse d'Épargne 57 Grande Rue de la Coupée 71380 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet infirmier (BRUCHARD / LOCTIN) 44 Grande rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- LCL (UNICA) 31-33 rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Magasin audio vidéo spécialisé (PEPIN) 13 Ave de la Gendarmerie 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet ostéopathie (DURANTET) 4 rue de la Fontaine 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Coiffure (MARCHAND) 89 bis Grande rue de la Coupée 71850 CHARNAY-LES-MACON, 5^{ème} cat.
- Assurance (CHALONS) 14 grande rue de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (SORET) 70 D place Mommessin 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet dentaire (KAYSSIEH) 17 rue de la Grange Saint Pierre 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Assurance (DE BATTISTA) 147 rue des Chanaux 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.

- Auto-école (PERDRIX) 26 rue de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Pharmacie (CHARVILLAT) 79 grande rue de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (TAUCH) 17 rue de la grange St pierre 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- Coiffure (DUCROUX) 19 grande rue de la coupée 71850 CHARNAY les MACON, 5^{ème} cat.
- Menuiserie (JOULIN) 97 grande rue de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Coiffure (BELPOMME) 43 espace de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (HALLIER) 1 rue de bourgogne 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Tabac (Curtil) 1 grande rue de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Crèche (Camval) 84 rue carnacus 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (STEURER) 17 rue de la grange 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet dentaire (MOURENAS) 76 D place Mommessin 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Mme Rodet Isabelle 17 grande rue de la coupée 71850 CHARNAY, 5^{ème} cat.
- M. AUBRY Laurent 13 avenue de la gendarmerie 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Cabinet d'avocats (RICHARD du MONTELLIER) 362 rue marius Lacrouze 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Local associatif handicap (MARESCAUX) 610 chemin de lye 71850 CHARNAY LES MACON, 4^{ème} cat.
- Institut de beauté (BIGOT) 62 grande rue de la coupée CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- M. POTOT Daniel 3 grande rue de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Mme VERHEAGE Nadine 12 grande rue 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Coiffure Cheveux d'ange (BONIN) 4 Grande rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Local associatif PEP71 (MISERERE) 48 Grand rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Institut de beauté Rêve de sable (MAGNON) 755 chemin des Luminaires 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Boulangerie (BERNARDET) 12 Grande Rue de la Coupée 71850 Charnay-lès-Mâcon, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (TREUTHARD) 126 place Mommessin Bât C 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Capital Culturel Européen (PATISSIER) 2 bis Grande rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Paramédical (PIETRIGA) 226 rue des Petits Champs 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- Institut de beauté (BIGOT) 62 grande rue de la coupée CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.

Ad'AP simplifié (accessibles en fin de travaux)

- AA07110515AS070, CIC (GUILLEMIN) 71 grde rue de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- AA07110515AS089, L'encrierie (MALTETE), 5 grde rue de la coupée 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- AA07110515AS219, La Poste (GOERGLER), 39 allée J. Mommessin 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.
- AA07110515AS226, Sofinan (MORET), 109 allée J. Mommessin 71850 CHARNAY LES MACON, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07110514S0012, Institut de beauté Elixir, 5^{ème} cat., accord du 05/02/15
- AT07110515S0001, Exploitation viticole Ferrand, 5^{ème} cat., accord du 16/04/15

- AT07110515S0002, Dubois isolation, 5^{ème} cat., accord du 07/05/15
- AT07110515S0005, Maison médicale, 4^{ème} cat., accord du 21/05/15
- AT07110515S0006, EHPAD, 4^{ème} cat., accord du 21/05/15
- AT07110515S0003, Bureaux espace indus, 5^{ème} cat., accord du 04/06/15
- AT07110515S0004, Commerce Verger Maconnais, 5^{ème} cat., accord du 04/06/15
- AT07110515S0008, Bureaux Jaffre, 5^{ème} cat., accord du 04/06/15
- AT07110515O0006, Conseil Régional, 4^{ème} cat., accord du 04/06/15
- AT07110515S0011, Aratal / Zeppelin, 5^{ème} cat., accord du 23/07/15
- AT07110515S0007, Espace Retouches, 5^{ème} cat., accord du 23/07/15, 1 an
- AT07110515S0012, SCI la Coupée, 1^{ère} cat., accord du 17/09/15
- AT07110515S0013, Cabinet de kinésithérapie, 5^{ème} cat., accord du 05/11/15
- AT07110515S0018, Lyonnaise des eaux, 1^{ère} cat., accord du 19/11/15, 1 an
- AT07110515A0353, La Poste, accord du 07/01/16, 9 ans
- AT07110515S0021, Restaurant SCI les Papillons, 4^{ème} cat., accord du 21/01/16
- AT07110515S0017, Magasin partner informatique, 5^{ème} cat., accord du 04/02/16, 3 ans
- AT07110515S0015, Cabinet médical Atalanta, 5^{ème} cat., accord du 04/02/16, 1 an
- AT07110516S0001, Agence Hertz, 5^{ème} cat., accord du 03/03/16
- AT07110516E0005, Institut de beauté Opaline, 5^{ème} cat., accord du 23/06/16
- AT07110516E0006, Magasin BMC, 5^{ème} cat., accord du 23/06/16
- AT07110516E0008, Club de sport Chagotin, 5^{ème} cat., accord du 23/06/16
- AT07110516S0004, Agence Soliha, 5^{ème} cat., accord du 26/05/16, 3 ans
- AT07110516S0006, Commune, 5^{ème} cat., accord du 07/04/16
- AT07110516S0002, Cabinet médical Bellec, 5^{ème} cat., accord du 07/04/16
- AT07110516S0005, restaurant Bistro du marché, 5^{ème} cat., accord du 07/04/16
- AT07110516S0007, Aquavélo, 5^{ème} cat., accord du 12/05/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07110515A0252, Commune 1 ERP 2^{ème} cat., 3 ERP 4^{ème} cat., 2 ERP 5^{ème} cat., accord du 14/12/15, 2 ans
- AA07110515A0353, La Poste, 51 ERP 5^{ème} cat., accord du 12/01/16, 6 ans

AD'AP patrimoine extra départemental (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA00105315C0117, SEMCODA, 25 ERP 4^{ème} cat., 265 ERP 5^{ème} cat., accord du 01/12/15, 9 ans
- AA02123115A0102, Conseil Régional, accord du 20/11/15, 9 ans

Logements adaptés

- *1 Mâcon Habitat, PLACE DE LEVIGNY 71850 CHARNAY LES MACON
- *1 OPAC, La Coupée 71850 CHARNAY LES MACON
- *3 OPAC, Résid. Claude Bernard 71850 CHARNAY LES MACON
- *33 OPAC, Place de la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON
- *4 OPAC, Esp. la Coupée 71850 CHARNAY LES MACON
- *1 OPAC, Passage Mion 71850 CHARNAY LES MACON
- *4 OPAC, Cité La Verchère 71850 CHARNAY LES MACON

Logements accessibles

- *18 SEMCODA, 8 et 8 B rue des Cèdres 71850 CHARNAY LES MACON (collectif)
- *4 SEMCODA, 50 chemin des Prés 71850 CHARNAY LES MACON (collectif)
- *28 OPAC, Allée Mirabeau 71850 CHARNAY LES MACON (individuel)
- *10 OPAC, Allée des Vignes 71850 CHARNAY LES MACON (individuel)
- *24 OPAC, Allée des Vignes 71850 CHARNAY LES MACON (collectif)
- *28 OPAC, Imp. Du Clos de la Verchère 71850 CHARNAY LES MACON (collectif)

3 Logements avec travaux d'adaptation à la personne financés par l'Anah (depuis 2014)

Chevagny-les-Chevrières

PAVE

- Réalisé en 2010 (ECTI), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Salles des fêtes (Commune), Route de Charnay 71960 Chevagny les Chevrières, 5^{ème} cat.
- Mairie (Commune), Rue du Lavoir 71960 Chevagny les Chevrières, 5^{ème} cat.
- Ecole (Commune), Rue des Ecoles 71960 Chevagny les Chevrières, 5^{ème} cat.
- Espace four à pain (Commune), Place de l'Eglise 71960 Chevagny les Chevrières, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07112616S0001, Ecole primaire, 5^{ème} cat., accord du 12/05/2016

Davayé

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Bibliothèque (Commune), Les Durandys 71960 Davayé, 5^{ème} cat.
- Caveau (Gaillard), Les Plantés 71960 Davayé, 5^{ème} cat.
- Caveau (Collovray), La Culette 71960 Davayé, 5^{ème} cat.
- Eglise (Commune), 71960 Davayé, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07116915S0001, Maison d'assistantes maternelles, 5^{ème} cat., accord du 19/03/15
- AT07116915S0001, Commune, 5^{ème} cat., accord du 17/09/15
- AT07116915S0005, Tabac-Presses, 5^{ème} cat., accord du 05/11/15, 1 an
- AT07116915S0004, Restaurant le Millésime, 5^{ème} cat., accord du 19/11/15, 1 an
- AT07116916S0003, Boulangerie (Commune), 5^{ème} cat., accord du 23/06/16
- AT07116916S0001, Salle des Fêtes, 5^{ème} cat., accord du 07/04/16
- AT07116916S0002, Bureaux (Commune), 5^{ème} cat., accord du 12/05/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07116915A0077, Commune 1 ERP 4^{ème} cat., 5 ERP 5^{ème} cat., accord du 30/11/15, 3 ans

AD'AP patrimoine extra départemental (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA02123115A0102, Conseil Régional (Lycée Viticole), accord du 20/11/15, 9 ans

1 Logement avec travaux d'adaptation à la personne financés par l'Anah (depuis 2014)

Fuissé

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07120115A0105, Commune 1 ERP 3^{ème} cat., 1 ERP 4^{ème} cat., 2 ERP 5^{ème} cat., 1 IOP, accord du 30/11/15, 3 ans

Hurigny

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Local associatif les Papillons Blancs, 252 route de Mâcon 71870 Hurigny, 5^{ème} cat.
- Cabinet orthophonie (Bourgeois), 52 rte du clos du puits 71870 Hurigny, 5^{ème} cat.
- Cabinet orthophonie (Julien), 52 rte du clos du puits 71870 Hurigny, 5^{ème} cat.
- Pharmacie (Fillardet), 28 allée du clos du puits 71870 Hurigny, 5^{ème} cat.

Ad'AP simplifié (accessibles en fin de travaux)

- AT07123515S0179, CMCA (Ronjon), 5^{ème} cat.
- AT07123515S0263, La Capricorne (Lamain), 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07123515S0001, Ecole élémentaire (Commune), 5^{ème} cat., accord du 21/05/15
- AT07123516S0001, Micro-crèche Mil'Eden (Berger), 5^{ème} cat., accord du 07/07/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA071423515A0418, Commune 2 ERP 3^{ème} cat., 3 ERP 4^{ème} cat., 15 ERP 5^{ème} cat., en attente de notification, 3 ans

Logements accessibles

- *5 Commune, adresses à préciser 71870 Hurigny (individuel)

1 Logement avec travaux d'adaptation à la personne financés par l'Anah (depuis 2014)

Igé

PAVE

- Réalisé en 2010 (ECTI), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Maison des loisirs (Commune), Gite de Domange 71960 Igé, 5^{ème} cat.
- Ecole (Commune), 71960 Igé, 5^{ème} cat.
- Boulangerie supérette (Meunier), 24 rue St-Germain 71960 Igé, 4^{ème} cat.

Logements adaptés

- *1 Mâcon Habitat, CLOS DE LA PETITE MOUGE 71960 IGE

La Roche Vineuse

PAVE

- Réalisé en 2010 (ECTI), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Local SEMCODA, Place de la Chapelle 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Salle d'exposition (Commune), 43 route de Cluny 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Maison d'animation et de loisir (Commune), 128 rue des loisirs 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Salle sur le Fil (Commune), 126 rue des loisirs 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Cabinet orthophonie (Bonnevialle), Place de la Chapelle 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (Couillet), Place de la Chapelle 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (Bonniel), Place de la Chapelle 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Cabinet infirmier (Gropposo), Place de la Chapelle 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Cabinet médical (Tiberi), Place de la Chapelle 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Cabinet comptable (Moine), Route de Mâcon 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Brigitte Lacharme, 399 montée des touziers 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.
- Micro-crèche (CAMVAL), Place de la Chapelle 71960 La Roche Vineuse, 5^{ème} cat.

Ad'AP simplifié (accessibles en fin de travaux)

- AT07137115AS244, La Poste (Dauron), 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07137115S0005, Chai viticole (Normand), 5^{ème} cat., accord du 03/03/16
- AT07137116S0001, Institut de beauté Coraly (Moissonnier), 5^{ème} cat., accord du 23/06/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07137115A0067, Commune 2 ERP 5^{ème} cat., accord du 30/11/15, 3 ans
- AA07137115A0255, Commune 1 ERP 3^{ème} cat., 7 ERP 5^{ème} cat., accord du 07/01/16, 6 ans

Logements adaptés

- *74 OPAC, Hameau de l'eau vive 71960 LA ROCHE VINEUSE

- *1 OPAC, rue des Loisirs 71960 LA ROCHE VINEUSE

La Salle

PAVE

- Réalisé en 2011, suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Maison des associations (Commune), Route du Château 71260 La Salle, 5^{ème} cat.
- Salle communale Mouge (Commune), Route du Pont Biais 71260 La Salle, 4^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07149415S0001, Bar Tabac Presse (Bourcier), 5^{ème} cat., accord du 03/09/15, 2 ans
- AT07149415A0006, ??? (Commune), 5^{ème} cat., accord du 17/09/15, 3 ans
- AT07149415S0002, Ecole maternelle (SIVOM), 5^{ème} cat., accord du 07/01/16
- AT07149416S0002, Mairie (Commune), 5^{ème} cat., accord du 23/06/16
- AT07149416S0001, Eglise (Commune), 5^{ème} cat., accord du 23/06/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07149415A0006, Commune 2 ERP 5^{ème} cat., accord du 06/10/15, 3 ans

Laizé

PAVE

- Réalisé en 2011 (ATD), suivi, évaluation et révision à faire

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07125015s0003 ERP à préciser (Commune), 2697 route de Mâcon 71870 Laizé, 5^{ème} cat., accord du 23/07/15
- AT07125015s0002 ERP à préciser (Commune), Place de l'Abbé Héron 71870 Laizé, 5^{ème} cat., accord du 23/07/15
- AT07125015s0004 ERP à préciser (Commune), 12 place du Corjeu 71870 Laizé, 5^{ème} cat., accord du 23/07/15
- AT07125015s0001 ERP à préciser (Commune), 35 rue du Prieuré 71870 Laizé, 5^{ème} cat., accord du 23/07/15

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07125015A0300, Commune 2 ERP 4^{ème} cat., 5 ERP 5^{ème} cat., accord du 07/01/16, 2 ans

Logements accessibles

- *13 OPAC, Imp. Danjou 71870 LAIZE (individuel)

Mâcon

Cf. rapport de la commission communale d'accessibilité

Milly-Lamartine

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07129915s0001, Restaurant Auberge de Jack (Bouschet), 2 place de l'église 71960 Milly-Lamartine, 5^{ème} cat., accord du 19/11/15, 1 an

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07129915s0002, Mairie école salle des fêtes (Commune), 2 rue du Grand Cèdre 71960 Milly-Lamartine, 4^{ème} cat., accord du 21/01/16, 3 ans

Péronne

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Mairie, Bibliothèque, école élémentaire (Commune), rue de grand champ 71260 Péronne, 5^{ème} cat.
- Eglise, aire de jeux (Commune), rue de l'église 71260 Péronne, 5^{ème} cat.
- Micro-crèche (CAMVAL), route de Chassigny 71260 Péronne, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07134515s0001, Salle communale (Commune), 4^{ème} cat., accord du 05/11/15, 1 an (manque signalétique stationnement)
- AT07134515s0002, Bar restaurant (Commune), 5^{ème} cat., accord du 05/11/15, 6 ans
- AT07134516s0003, Intermarché (Declerca), 3^{ème} cat., accord du 07/04/16

Logements adaptés

- *10 Mâcon Habitat, LE PAQUIER 71260 PERONNE
- *2 Commune, rue des Lavandières 71260 PERONNE

Prissé

PAVE

- Réalisé en 2011 (SOCOTEC/ATD), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Coiffure Intui'tif (Oudot-Carneiro), CC Super U 71960 Prissé, 2^{ème} cat.
- Cabinet kinésithérapie (Met), 211 rue de la fontaine 71960 Prissé, 5^{ème} cat.
- Micro-crèche (CAMVAL), route de la fontaine 71960 Prissé, 5^{ème} cat.
- Marbrerie (Ancelle), Rond-point des 2 roches 71960 Prissé, 5^{ème} cat.
- Super U (Deppeley) Pré du Lit 71960 Prissé, 1^{ème} cat.
- Boulangerie pâtisserie (Janot), 27 chemin de la Terre au Cluseau 71960 Prissé, 5^{ème} cat.

Ad'AP simplifié (accessibles en fin de travaux)

- AT07136015A245, La Poste (Dauron), 5^{ème} cat.
- AT07136015A282, Ligne Optique (Dadouin), 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07136015s0001, Maison médicale (OPAC), 5^{ème} cat., accord du 02/04/15, -ans
- AT07136015s0002, Super U (Deppeley), 1^{ème} cat., accord du 04/06/15
- AT07136015s0004, Fromagerie des 2 roches (Zeller), 5^{ème} cat., accord du 17/12/15
- AT07136015s0003, Auto-école c'est permis (Perdrix), 5^{ème} cat., accord du 21/01/16, 1 an
- AT07136015s0005, Super U (Deppeley), 1^{ème} cat., accord du 07/04/16
- AT07136016s0002, le RDV des 2 roches (Sevez), 5^{ème} cat., accord du 07/07/16
- AT07136016s0001, Cabinet kinésithérapie (Met), 5^{ème} cat., accord du 21/07/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07136015A0137, Commune 1 ERP 1^{ère} cat., 1 ERP 3^{ème} cat., 2 ERP 4^{ème} cat., 3 ERP 5^{ème} cat., accord du 05/11/15, 6 ans
- AA07136015A0154, Croizat, 1 IOP accord du , 6 ans

Logements accessibles

- *15 OPAC, rue de la Fontaine 71960 PRISSE (collectif)
- *8 OPAC, rue Fernand Dubief 71960 PRISSE (individuel)
- *1 Commune, adresse à préciser 71960 PRISSE (individuel)

1 Logement avec travaux d'adaptation à la personne financés par l'Anah (depuis 2014)

Sancé

PAVE

- Réalisé en 2010, suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- ERP à préciser (Perney), ZAC des Platières 71000 SANCE, 5^{ème} cat.

Ad'AP simplifié (accessibles en fin de travaux)

- AT07149715AS176, CCTA Saône Bresse (Ronjon), 5^{ème} cat.
- AT07149715AS180, CMCA (Ronjon), 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07149714s0009, Club-housse Foot (Masset), 5^{ème} cat., accord du 19/03/15, -ans
- AT07149715s0001, Piscine camping (Ville Mâcon), 5^{ème} cat., accord du 19/03/15, -ans
- AT07149715s0002, Culte musulman (Dromard), 3^{ème} cat., accord du 18/06/15, -ans

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07149715A0011, Commune, 1 ERP 3^{ème} cat., 7 ERP 5^{ème} cat., accord du 06/10/2015, 3 -ans

Logements accessibles

- *2 SEMCODA, 2 allée du Pré des Mares 71000 SANCE (collectif)
- *10 OPAC, rue des Ecureuils (Gaudrioles) 71000 SANCE (individuel)
- *3 Commune, adresses à préciser 71000 SANCE (individuel)

3 Logements avec travaux d'adaptation à la personne financés par l'Anah (depuis 2014)

Saint-Laurent-sur-Saône

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- SAINT-LAURENT-SUR-SAONE, CAISSE D'EPARGNE, Type W, 5^{ème} cat.
- SAINT-LAURENT-SUR-SAONE, PHARMACIE DE ST-LAURENT, Type PU, 5^{ème} cat.
- SAINT-LAURENT-SUR-SAONE, PHARMACIE DU BOURG, Type M, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT0013701500004, JD CONFORT ET BAIES, 5^{ème} cat., accord du 01/12/15, 1 an
- AT0013701500005, PATISSERIE LA BOMBONIERE, 5^{ème} cat., accord du 01/12/15, 1 an
- AT0013701500016, CABINET MEDICAL, 5^{ème} cat., accord du 02/12/15, 3 ans
- AT0013701500011, ANGELO BOULANGER D'ANTAN, 5^{ème} cat., accord du 09/02/16, 2 ans
- AT0013701500007, SAONE ANTIQUITES, 5^{ème} cat., accord du 01/12/15, 3 ans
- AT0013701500009, TABAC PRESSE LOTO, 5^{ème} cat., accord du 01/12/15, 3 ans
- AT0013701500012, CAFÉ DE LA PAIX, 5^{ème} cat., refus du 01/12/15

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA00137015A0296, COMMUNE, 2 BATIMENTS COMMUNAUX, 5^{ème} cat., accord du 19/01/16, 3 ans

Logements accessibles

- *14 OPAC, rue Tony Revillon – Le Rivage 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAONE (collectif)
- *1 Commune, Ancienne Cure 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAONE (individuel)

Saint-Martin-Belle-Roche

PAVE

- Réalisé en 2009, suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Coiffure C'Créatif (Iarovay), 127 rue du Centre 71118 St-Martin-Belle-Roche, 5^{ème} cat.
- Restaurant Chez Yvon et Colette (Debize), place de l'église 71118 St-Martin-Belle-Roche, 5^{ème} cat.

- Cabinet kinésithérapie (Courtadon), 20 rue du commerce 71118 St-Martin-Belle-Roche, 5^{ème} cat.
- JC Masson, 342 route de Chevières 71118 St-Martin-Belle-Roche, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07144815s0001, Restaurant Port St-Nicolas (Gien), 5^{ème} cat., accord du 17/12/15, 3 ans
- AT07144815s0002, Cabinet médical (Ferrain), 5^{ème} cat., accord du 17/12/15, 1 an
- AT07144816s0002, Paysagiste (Desmaris), 5^{ème} cat., accord du 07/07/16, -ans

Logements accessibles

- *2 SEMCODA, Terre de la Croix 71118 SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE (individuel)

1 Logement avec travaux d'adaptation à la personne financés par l'Anah (depuis 2014)

Saint-Maurice-de-Satonnay

PAVE

- Réalisé en 2011, suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Bibliothèque (Commune), 71260 St-Maurice de Satonnay, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07146015s0001, Mairie (Commune), 5^{ème} cat., accord du 23/07/15
- AT07146016s0001, Salle communale (Commune), 5^{ème} cat., accord du 12/05/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07146015A0042, Commune, 3 ERP 5^{ème} cat., accord du 30/11/15, 3 ans

Logements accessibles

- *6 SEMCODA, Les Jaudières 71260 SAINT-MAURICE DE SATONNAY (individuel)

Senozan

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Micro-crèche (CAMVAL), rue de la mairie 71260 Senozan, 5^{ème} cat.
- L'oréance coiffure (Perrier), 90 chemin de la lie 71260 Senozan, 5^{ème} cat.
- Vestiaires (Commune), rue du Stade 71260 Senozan, 5^{ème} cat.
- Salle de réunion RAM (Commune), 14 rue du Groselier 71260 Senozan, 5^{ème} cat.
- Bureau SIVOM (Commune), 26 rue du Stade 71260 Senozan, 5^{ème} cat.
- Bibliothèque (Commune), 80 rue du Stade 71260 Senozan, 5^{ème} cat.
- Salle de réunion Cure (Commune), rue du Château 71260 Senozan, 5^{ème} cat.
- Eglise (Commune), rue du Château 71260 Senozan, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07151315s0001, Salle de fêtes (Commune), 4^{ème} cat., accord du 17/09/15
- AT07151315s0001, Coiffure (DiPietro), 5^{ème} cat., accord du 26/05/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07151315A0010, Commune, 1 ERP 5^{ème} cat., accord du 06/10/15, 2 ans
- AA07151315A0364, SIVOM, 1 ERP 4^{ème} cat., 1 ERP 5^{ème} cat., accord du ???, 3 ans

Logements accessibles

- *2 SEMCODA, Lot. De la Source 71 SENOZAN (individuel)

Logements adaptés

- *1 OPAC, Le Bourg 71260 SENOZAN

- *1 OPAC, Hameau du Treuil 71260 SENOZAN

1 Logement avec travaux d'adaptation à la personne financés par l'Anah (depuis 2014)

Sologny

PAVE

- Réalisé en 2011, suivi, évaluation et révision à faire

Ad'AP simplifié (accessibles en fin de travaux)

- AT07152515AS111, Ecole (Commune), 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07152515S0001, Ecole maternelle et primaire (Commune), 5^{ème} cat., accord du 16/04/15
- AT07152516S0001, Salle communale (Commune), 4^{ème} cat., accord du 26/05/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07152515A0117, Commune, 1 ERP 4^{ème} cat., 4 ERP 5^{ème} cat., 2 IOP, accord du 03/12/15, 4 ans

Logements accessibles

- *1 Commune, adresse à préciser 71960 Sologny (individuel)

Soltré-Pouilly

PAVE

- Réalisé en 2011 (ATD), suivi, évaluation et révision à faire

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Mairie (Commune), route de la Roche 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Ecole maternelle des associations (Commune), route de la Roche 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Restaurant scolaire (Commune), route de la Roche 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Garderie périscolaire (Commune), route de la Roche 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Salle des fêtes (Commune), route de la Roche 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Eglise (Commune), place de l'église 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Cimetière (Commune), route de la Roche 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Maison du site (Commune), rue F. Bucchianéri 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.
- Musée (Commune), rue F. Bucchianéri 71960 Soltré-Pouilly, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07152615s0002, Restaurant (Yparraquaire), 5^{ème} cat., accord du 05/11/15, 2 ans.

Prolongation du délai de dépôt de l'Ad'AP patrimoine (10 ERP) : 01/10/16

- AA07152616A0443, Commune, 6 ERP 5^{ème} cat., dépôt du 08/11/2016, 3 ans

Vergisson

PAVE

- Réalisé, non validé

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Bâtiment scolaire (Commune), 165 route des charmes 71960 Vergisson, 5^{ème} cat.
- Auberge des 2 roches (Commune), 2 place de l'église 71960 Vergisson, 5^{ème} cat.
- Mairie (Commune), 2 place de l'église 71960 Vergisson, 5^{ème} cat.
- Eglise (Commune), place de l'église 71960 Vergisson, 5^{ème} cat.

Ad'AP simplifié (accessibles en fin de travaux)

- AT07156715AS183, Eglise (Commune), 5^{ème} cat.
- AT07156712AS184, Mairie (Commune), 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07156715S0001, salle polyvalente (Commune), 5^{ème} cat., accord du 04/02/16, 3 ans

Verzé

ERP déclarés conformes au 31/12/2014 (accessibles)

- Salle polyvalente (Commune), 122 route de la Roche Vineuse 71960 Verzé, 5^{ème} cat.
- Ecole maternelle (Commune), 60 rue du vieux bourg 71960 Verzé, 5^{ème} cat.
- Epicerie (Commune), 56 route de Verchizeuil 71960 Verzé, 5^{ème} cat.
- Local médical (Commune), 1 place de la mairie 71960 Verzé, 5^{ème} cat.

AT valant Ad'AP (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AT07156715S0001, Garderie périscolaire (Commune), 5^{ème} cat., accord du 04/06/15
- AT07157416s0001, Restaurant RestOPoint (Point), 5^{ème} cat., accord du 07/07/16

AD'AP patrimoine (accessibilité en fin de durée de l'agenda)

- AA07157415A0254, Commune, 1 ERP 4^{ème} cat., 1 ERP 5^{ème} cat., accord du 14/12/15, 5 ans

Logements adaptés

- *1 Mâcon Habitat, ROUTE DE CLUNY 71960 VERZE

Annexes

Présentation Altrans Conseil (Accessibilité transport) – Sd'Ap

Carte de synthèse des arrêts transport en commun – Sd'Ap

***Rapport de la commission communale d'accessibilité de la Ville de
Mâcon***

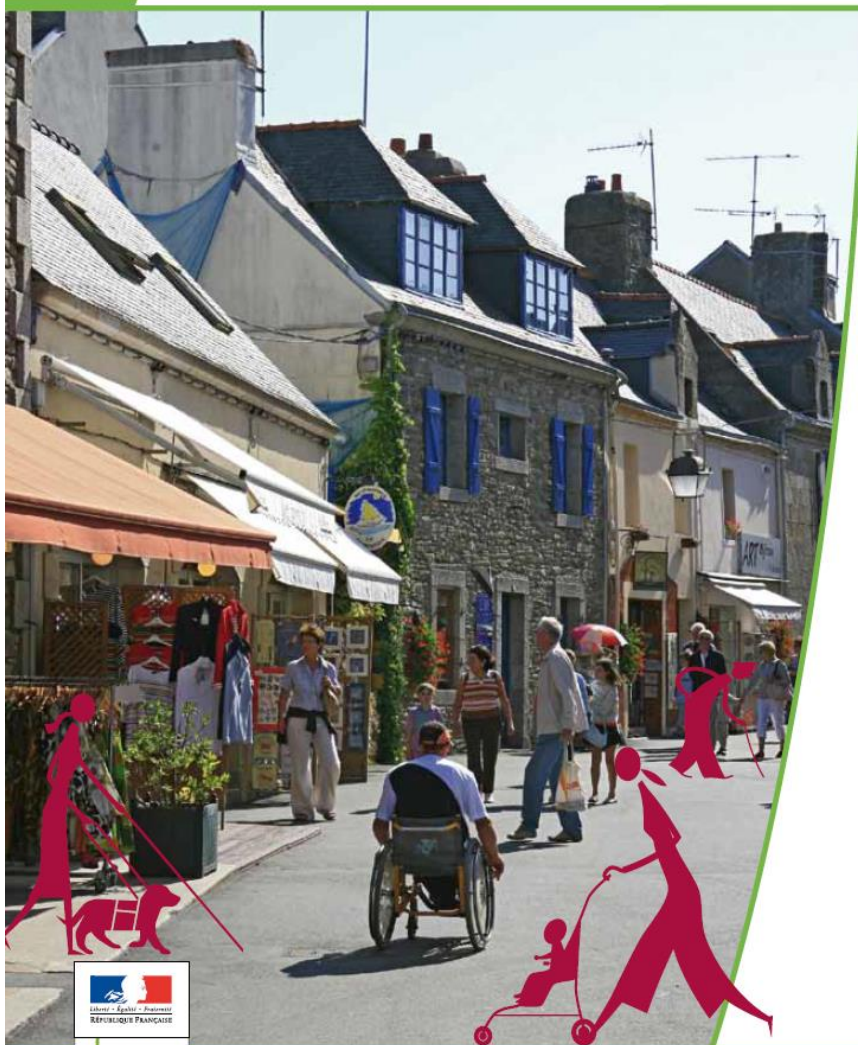
Informations sur le PAVE

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-elaboration-du-PAVE-Plan-de-mise.html>

L'élaboration du PAVE

plan de mise en accessibilité de la voirie
et des aménagements des espaces publics

guide juridique et pratique à l'usage des maires



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.developpement-durable.gouv.fr

Le site de références pour l'actualité réglementaire, les outils et guides, ...

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Accessibilité

The screenshot shows a web browser window displaying the website <http://www.developpement-durable.gouv.fr>. The page is titled "Qu'est-ce qu'un agenda d'a..." and is part of the "ACCESSIBILITÉ" section. The main content area features a large heading "#accessibleatous" and a sub-heading "AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE". Below this, there is a video player showing a man speaking, with the caption "E06 - Le bon investissement par gouvernementFR". The sidebar on the left contains a list of links under the heading "Actualité", including "L'Ad'AP, agenda d'accessibilité programmée", "Formulaires Cerfa et modèles types", "Tout sur l'Ad'AP", "Foire aux questions", "Les textes juridiques", "Outil d'autodiagnostic", "Profession libérale : évaluez l'accessibilité de votre local", "Recueil des améliorations simples et utiles", "Prathic-ERP, base de données des produits accessibles", "Les chiffres de l'Ad'AP", "Campagne 'Plus Belle la Vie Ensemble'", "Kit de communication", "La lettre de l'Ad'AP", "Travaux préparatoires", and "Des exemples réussis". The footer of the page includes a navigation bar with "FIL ACTU" and "Vidéo" tabs, and a message: "Rentrée scolaire : l'essentiel d'Eco-école en 2 min !".

ACCESSIBILITÉ

Actualité

L'Ad'AP, agenda d'accessibilité programmée

- Formulaires Cerfa et modèles types
- Tout sur l'Ad'AP
- Foire aux questions
- Les textes juridiques
- Outil d'autodiagnostic
- Profession libérale : évaluez l'accessibilité de votre local
- Recueil des améliorations simples et utiles
- Prathic-ERP, base de données des produits accessibles
- Les chiffres de l'Ad'AP
- Campagne "Plus Belle la Vie Ensemble"
- Kit de communication
- La lettre de l'Ad'AP
- Travaux préparatoires
- Des exemples réussis

Le SDA-Ad'AP, schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée

L'Ad'AP, agenda d'accessibilité programmée

#accessibleatous

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015.

A compter du 1er janvier 2015, afin de s'inscrire dans le mouvement initié, sont mis à disposition des propriétaires/gestionnaires les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'Ad'AP est l'opportunité facilitant une stratégie de mise en accessibilité. Il consiste en une programmation budgétaire. Un premier avantage : il suspend les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité.

Au 1er mai 2016, 154 566 Ad'AP représentant 402 046 ERP sont enregistrés dans les préfetures.

Des Ad'AP peuvent toujours être déposés.

Pour éviter la pénalité de retard, expliquez au préfet les

Voir aussi

E06 - Le bon investissement par gouvernementFR

Liens utiles

FIL ACTU Vidéo Rentrée scolaire : l'essentiel d'Eco-école en 2 min !

Liste préfectorale des ERP du 1er groupe (1ère, 2ème, 3ème et 4ème cat.) et du 2ème groupe (5ème cat. dit sensibles ou comportant des locaux à sommeil)

Listes des ERP et autres documents à destination des maires disponibles sur le site Internet des services de l'Etat

<http://www.saone-et-loire.gouv.fr/dispositions-applicables-aux-etablissements-a3870.html>



Les services de l'État

Dispositions applicables aux établissements recevant du public

Article créé le 27/09/2012 par Préfecture de Saône-et-Loire Mis à jour le 26/03/2015

Constituent des établissements recevant du public (E.R.P.), tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout-venant ou sur invitations, payantes ou non.



Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel (Art R 123-2 du C.C.H.)



[Consulter le guide "Le maire et la sécurité dans les établissements recevant du public"](#) (format pdf - 1.8 Mo - 24/07/2014)



[Voir la circulaire aux maires du 28 janvier 2011](#) (format pdf - 43.5 ko - 21/09/2012)



[Consulter l'arrêté préfectoral fixant la liste des E.R.P. du 02/07/2015](#) (format pdf - 963.7 ko - 22/07/2015)



[Consulter la liste des E.R.P. du 1er groupe au 30/06/2015](#) (format pdf - 107.7 ko - 22/07/2015)



[Consulter la liste des E.R.P. du 2ème groupe au 30/06/2015](#) (format pdf - 16.3 ko - 22/07/2015)

Les dossier E.R.P.



[Télécharger le formulaire de demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un E.R.P.](#) (format pdf - 7.4 Mo - 29/01/2015)

Cette demande vaut également demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée(Ad'ap)